



**COMMUNE DE LOCHWILLER**  
Département du Bas-Rhin

**BULLETIN D'INFORMATION**

Lochwiller, le 18/06/2016

Chers habitants,

**INONDATIONS**

Suite aux inondations que le village a subies mardi 07 juin 2016, je vous informe que notre commune a été classée en catastrophe naturelle suite à l'arrêté paru au journal officiel le jeudi 16 juin 2016. Des copies de l'arrêté sont disponibles en mairie en cas de besoin.

Si vous avez eu des dégâts (maison, mobilier, véhicule), vous disposez d'un délai de 10 jours à compter de la date de parution de l'arrêté pour déposer une déclaration de sinistre auprès de votre assureur.

Je tiens une nouvelle fois à remercier toutes les personnes qui ont participé activement aux opérations de pompage et de nettoyage.

**SINISTRE FORAGE**

Suite aux fortes précipitations, j'ai demandé à la DREAL de procéder rapidement aux nouveaux relevés topographiques afin de vérifier si ces dernières ont eu des répercussions sur le site.

Le BRGM a été mandaté le 16 juin et les relevés seront effectués par le cabinet de géomètre dans les prochains jours.

Je vous informe également que, suite à ma demande, et avec le soutien du député M Patrick HETZEL et du sénateur M Guy Dominique KENNEL, je suis conviée, en leur présence, à un rendez-vous à Paris au cabinet de la ministre de l'Environnement, de l'énergie et de la mer Mme Ségolène ROYAL.

Le Maire  
Danièle EBERSOHL